Appel des organisations syndicales : CGT, CFDT, UNSA, CFTC, FSU, UNEF

Le 31 Mars, exigeons la transparence !

Chaque semaine, la "**Commission Départementale de Financement de l'Economie"** se réunit sous l'égide du Préfet. Elle est composée de représentants des réseaux bancaires, de représentants des "acteurs économiques" (le patronat) et de représentants des services de l'Etat.

Les organisations syndicales représentant les salarié(e)s n'y sont pas conviées.

Que fait cette commission ?

- Elle informe tous les acteurs des orientations et décisions nationales visant à soutenir l'économie ;
- Elle fait le diagnostic de la situation économique dans le département ;
- Elle décline et suit les engagements de financement de l'économie pris par les banques, au moyen de conventions état-banques-entreprises.

Pourquoi tant de secret ? Qu'ont-ils à cacher ? Ne sont ils pas, une fois de plus, en train d'œuvrer à de juteux petits arrangements entre amis ?

Dans une circulaire datant du 19 janvier 2009, Mme Lagarde, Ministre de l'économie, confiait aux Préfets la mission "*d'organiser au niveau local, des réunions régulières avec les représentants des unions départementales syndicales, afin d'aborder (…) les dossiers de restructurations de leur département ".*

Pourtant, il a fallu attendre la deuxième manifestation du 19 mars pour que le Préfet, sous la pression des dizaines de milliers de manifestants, donne rendez-vous aux représentants des organisations syndicales. **Ce sera le 31 mars.**

Alors, les demandes de cette délégation seront :

- Que la transparence soit établie et que les salarié(e)s et leurs représentants soient en mesure de connaître la situation réelle de leurs entreprises ;
- Que les représentants des organisations syndicales assistent aux travaux de la commission, afin de vérifier que les revendications portées par les salarié(e)s lors des grèves et manifestations massives du 29 janvier et du 19 mars y soient prises en compte. Ainsi, dans la déclaration commune appelant au 29 janvier 2009, on peut lire : "*Toute aide accordée à une entreprise doit être ciblée et faire l'objet de contreparties. Elle doit être conditionnée à des exigences sociales, en particulier en matière d'emploi. Elle doit faire l'objet d'une information et d'un avis préalable des élus représentants les salariés. Dans le cas spécifique du secteur bancaire, l'utilisation des aides publiques doit donner lieu à un contrôle direct par l'Etat."*

Pour que ces demandes aient une chance d'aboutir, nous appelons à maintenir la pression. Le 31 mars, les organisations syndicales CGT, CFDT, UNSA, CFTC, FSU et UNEF appellent à :

un rassemblement,

mardi 31 mars à 10 h
devant la Préfecture

puis à 12h30
devant le siège du Medef,
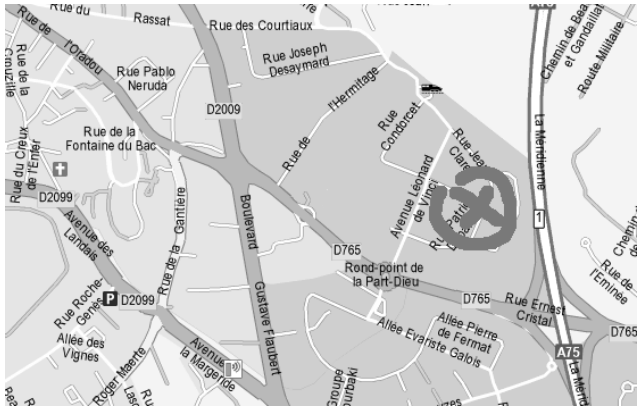
14 rue Louis Rosier à Clermont-Ferrand (la Pardieu, voir plan).